

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 07 AVRIL 2021 A 18H00

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 07 AVRIL A 18H00**

Extrait affiché le :
08 avril 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en visioconférence du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Amortissements 2021 du budget primitif communal.

Absentes excusées avant donné pouvoir :
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire
Mme PIANT Noëlle à M. RAMBOURG Bernard

Absent excusé :
M. BURGER Emmanuel

N° 28/2021

Secrétaire de séance : Mme BENOIT Marie-Hélène.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le tableau des immobilisations à amortir cette année, ainsi que celui des subventions à transférer.

Le mode d'amortissement est linéaire.

Après en avoir délibéré, c'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté décide de ce régime linéaire et du tableau des amortissements à opérer en 2021 sur le budget communal pour un montant de 225 736.65 € ainsi que de l'état des subventions d'équipement à transférer à la section de fonctionnement arrêté à la somme de 5 460.23 €.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,